

Extrait du Ecrivains pour la Paix

<http://uniep.free.fr>

FORMATION DES AMBASSADEURS POUR LA PAIX

FORMATION DES AMBASSADEURS POUR LA PAIX : UN CONCEPT POLYSEMIQUE

- Formation des ambassadeurs pour la paix - Module 01. La paix, un concept polysémique -
Date de mise en ligne : samedi 21 février 2015

Description :

Formation des ambassadeurs pour la Paix

Module 01. La paix, un concept polysémique

Ecrivains pour la Paix

Pour plus d'informations, contacter nos formateurs à l'adresse noumsico1@yahoo.ca

Formation des ambassadeurs pour la Paix

Module 01. La paix, un concept polysémique

Pour plus d'informations, contacter nos formateurs à l'adresse : noumsico1@yahoo.ca

Formation des ambassadeurs pour la Paix

Module 01. La paix, un concept polysémique

(Par Athanase VANTCHEV de TRACY, poète français)

1- Thomas HOBbes et Jean Jacques Rousseau : deux conceptions différentes de la Paix.

La paix ne semble pouvoir se définir que négativement, comme absence de guerre. C'est la définition qu'en donne Hobbes dans le « Léviathan ». La position de Hobbes est fort pessimiste : l'état de nature est un état de guerre perpétuelle des hommes entre eux, dont il faut échapper à tout prix en instaurant l'Etat : dans l'état de nature (l'état dans lequel se trouve l'homme avant l'établissement de la société), dit Thomas Hobbes (1588-1679), l'un des fondateurs de la philosophie politique moderne, « l'homme est un loup pour l'homme » ; dans l'état civil (l'état où l'on vit en société organisée), « l'homme est un dieu pour l'homme ». On ne peut pas faire confiance à l'être humain pour vivre en paix. L'homme est plutôt méchant par nature et il a besoin de la contrainte d'une structure politique pour apprendre à vivre en paix.

La position de Jean-Jacques Rousseau (1712-1778) diffère totalement de celle de Hobbes. Selon l'écrivain, philosophe et musicien suisse d'expression française, la guerre est par essence un concept social et non un état naturel. L'homme dans l'état de nature ne pouvait être violent, il était plutôt un animal timide, replié sur lui-même, qui ne connaissait qu'une possession provisoire pouvant donner naissance à quelques querelles, mais pas à la guerre, qui suppose l'existence d'un Etat. « L'homme est bon par nature, c'est la société qui le pervertit en introduisant la rivalité autour de la propriété. La guerre pose le problème du statut de la propriété. La propriété n'est pas la possession. La propriété est de droit, tandis que la possession est de fait. L'Etat définit le droit. Pour être plus précis : la possession concerne le rapport de l'homme avec des choses, non le rapport de personne à personne. La propriété suppose une reconnaissance sociale, une reconnaissance par le droit de la légitimité de la possession. L'Etat doit veiller à la sauvegarde des citoyens qui sont par essence des personnes ayant leurs propres biens. Quand deux Etats entrent en guerre, non seulement le vainqueur prétend entrer en possession du sol qu'il a conquis, mais il soumet aussi le vaincu ; or soumettre un autre Etat, c'est soumettre ceux-là dont l'Etat est composé, c'est soumettre les citoyens de l'Etat à une tu